

# **IDI**

## **Communiqué Information réglementée Mise à disposition du Document de Référence 2006**

Le 22 mai 2007

Communiqué Information réglementée

Mise à disposition du Document de Référence 2006

IDI a déposé le 15 mai 2007 son Document de Référence 2006 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Ce document peut être consulté dans la rubrique Information réglementée du site Internet de la Société ([www.idi.fr](http://www.idi.fr), Accueil > Espace Actionnaires > Information réglementée), ainsi que sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Le Document de Référence comprend notamment :

- le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et sur les procédures de contrôle interne (p. 47 à 48) et le rapport des Commissaires aux Comptes sur ledit rapport (p. 49),
- les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux Comptes (p. 99).